



Ville de Créteil

LE MAIRE
ANCIEN MINISTRE

M. Laurent PREVOST
Préfet du Val-de-Marne
Préfecture du Val-de-Marne
21 à 29, avenue du Général de Gaulle
94 011 CRETEIL Cedex

Créteil, le 8 juillet 2019

Monsieur le Préfet,

Plusieurs habitants de Créteil ont attiré mon attention sur les nuisances sonores en provenance de l'Ile de Loisirs de Créteil qu'ils ont subies jusqu'à quatre heures du matin dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juillet 2019.

Renseignements pris auprès de la Direction de l'Ile de Loisirs de Créteil, le rassemblement qui s'y est produit ne faisait l'objet d'aucune autorisation.

D'après les informations dont je dispose, pas moins de deux cents personnes étaient regroupées au même endroit, accompagnées par du matériel d'amplification de forte puissance produisant des sons dont le volume et le nombre de décibels émises ont très fortement perturbé le sommeil de nombreux habitants de Créteil sur la quasi-totalité de la nuit.

Vous en conviendrez, cette situation n'est pas acceptable et je vous remercie par avance de veiller à ce qu'à l'avenir tout rassemblement de ce type soit anticipé en vue de son interdiction en amont.

Dans l'hypothèse où l'organisation d'une telle manifestation non autorisée échapperait à vos services, il me paraît alors indispensable qu'un nombre suffisant de forces de police soient alors mobilisées pour mettre un terme définitif à son déroulement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs

Laurent CATHALA